

# Qui peut vous aider ?

LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS  
**1 888 489-2287**

COMMISSION DES DROITS DE  
LA PERSONNE ET DES DROITS  
DE LA JEUNESSE  
**1 800 361-6477**

CURATEUR PUBLIC  
**1 800 363-9020**

URGENCE - POLICE  
**911**

INFO-SOCIAL  
**811**

AUTRES RESSOURCES :

ALLIANCE DES COMMUNAUTÉS  
CULTURELLES POUR L'ÉGALITÉ DANS  
LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX  
**514 287-1106**

# LA MALTRAITANCE ÇA NOUS CONCERNE TOUS!



## Ça vous dit quelque chose?

- Une personne de votre entourage vous cause du tort ou de la détresse? Cela est arrivé une fois? Plusieurs fois?
- On ne répond pas à plusieurs de vos besoins tels que : votre sécurité, votre liberté, votre confort, votre état de santé, votre alimentation et même votre dignité?
- On vous demande de faire des choses qui vous mettent mal à l'aise?
- On vous manque de respect lorsqu'on s'adresse à vous?

## Voici quelques exemples de maltraitance

- On vous oblige à faire les repas, le ménage et à garder vos petits-enfants. On vous menace même de ne plus les voir si vous répondez « non ».
- On vous frappe ou on vous bouscule parce que vous ne marchez pas assez vite.
- On vous prend votre argent ou votre carte de guichet sans votre consentement.

- On vous oblige à signer un nouveau testament contre votre gré.
- On vous interdit de pratiquer votre religion ou on vous impose des pratiques religieuses.
- On vous force à manger même si vous n'avez pas faim.
- On touche vos parties intimes sans votre consentement.
- On néglige de vous amener chez le médecin lorsque vous le désirez.

Si vous répondez « oui » à l'un ou l'autre de ces exemples et que ces situations entraînent de la détresse, de l'inconfort ou toute autre conséquence néfaste, vous pourriez être une personne aînée en situation de maltraitance.

Au verso, vous verrez des numéros de téléphone vous permettant d'obtenir du soutien.